



BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

HORAIRE ÉTÉ 2024 PROGRAMME ADULTE

Du 1^{er} juin au 18 juillet, 2024

BALLET/POINTES/DANSE CONTEMPORAIN / FORCE ET FLEX

HORAIRE DES CLASSES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
« Classe à la carte »	BALLET					
	Intermédiaire -Avancé Du 1 ^{er} juin au 6 juillet	18 h 30 –20 h Era Chorna		18 h 30 –20 h Era Chorna		10 h 30 – 12 h Era Chorna
	Inter/Av Pointes	20h-20h30 Era Chorna		20h-20h30 Era Chorna		
	Élémentaire		17 h 30 -19 h Carol Lanctôt		17 h 30 -19 h Carol Lanctôt	
	Élémentaire Pointes		19 h -19 h 30 Carol Lanctôt		19 h -19 h 30 Carol Lanctôt	
	2 Débutant/Élémentaire					12h-12h30 Carol Lanctôt
	Débutant 2	18 h – 19 h 30 Carol Lanctôt				12 h – 13 h 30 Carol Lanctôt
	Débutant 1		18h-19h15 Sylviane Junod		18 h 45 -20 h Sylviane Junod	
	FORCE ET FLEX					
	Tous les niveaux		19h 15– 19 h 45 Sylviane Junod		17 h 30 – 18 h 45 Sylviane Junod	12 h-13 h 15 Sylviane Junod
	DANSE CONTEMPORAINE					
	Élémentaire/Intermédiaire					13 h 30 – 15 h Eric Miles

Horaire modifiable sans préavis

Tous les cours de ballet sont donnés avec pianiste



BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

* TARIFS ET CONDITIONS

CLASSE À LA CARTE	TARIF RÉGULIER		TARIF PROFESSIONNEL	
	avant taxes	avec taxes	avant taxes	avec taxes
Classe d'essai (valable seulement pour les nouveaux clients)	15,66 \$	18\$	-----	-----
Une classe	22,62 \$	26\$	15,66 \$	18 \$
Série de 5 classes (valable pour 6 mois)	108.75 \$	125\$		
Série de 10 classes (valable pour 6 mois)	199,23 \$	229\$	130,46 \$	150 \$
Cours de pointes d'une demi-heure	8,70\$ \$	10 \$	-----	-----
Série de 5 classes de pointes d'une demi-heure	40,02 \$	46 \$	-----	-----
Barre seulement	11,31 \$	13\$	-----	-----

CONDITIONS

1. Classes : Avec un minimum de 4/5 client(e)s la classe est de 1 h 15. 6 personnes et plus, la classe est d'une heure et demie.
2. Classes de pointes d'une ½ heure : Un minimum de 4 personnes est nécessaire pour offrir le cours.
Le paiement doit s'effectuer obligatoirement avant la classe.
3. Remboursement : Pour obtenir un remboursement en partie ou en totalité, le client doit communiquer par écrit à danse@balletdivertimento.com. La date de réception de l'avis sera considérée la date officielle d'arrêt de cours. Le client obtiendra un remboursement par la poste des frais de cours au prorata des cours suivis pour chaque classe déjà prise moins une indemnité représentant 10 % du prix des cours non suivis (jusqu'à un maximum de 50 \$) *Article 195 de R.S.Q. chapitre P-40.1 de la Loi sur la Protection du Consommateur*. Le remboursement sera fait par chèque et posté dans les deux (2) semaines suivant la demande. Le client qui annulera son inscription avant la première journée de classe recevra un remboursement complet.
4. Tarif pour danseurs professionnels : Le tarif pour danseurs professionnels s'applique aux membres du RQD inscrits comme interprètes professionnels, intermédiaires ou comme professeurs, aux membres de l'ACTRA, de l'UDA et aux employés de compagnies de danse professionnelles. Il est aussi offert aux étudiant(e)s qui présentent une preuve de participation à un programme d'études en danse dans une école reconnue. Toute question doit être adressée à la directrice générale de Ballet Divertimento. Dans tous les cas, une preuve sera exigée.
5. Transfert de classes : Il n'est pas possible de transférer les classes non utilisées à un(e) autre client(e).
6. Objets perdus : Ballet Divertimento n'est pas responsable des objets perdus ou volés
7. Inscription tardive : Inscription tardive dans un cours par session, les cours non suivis seront déduits du tarif prorata.
8. Abonnement mensuel : aucune obligation à long terme, l'Abonnement est valide pour 30 jours à partir du premier cours.